

> Intitulé de l'emploi

Coordonnateur agricole

> Autres appellations

- Chargé du développement rural
- Développeur territorial

> Définition synthétique

Le coordonnateur agricole favorise, sur le territoire dont il a la charge, l'émergence et l'accompagnement des projets agricoles dans le cadre du développement durable. Il coordonne et anime le réseau des acteurs locaux.

> Activités principales

- Analyse de la compétitivité du territoire
- Assistance et conseils aux exploitants agricoles
- Coordination et accompagnement des projets de développement
- Évaluation des projets et réalisation des bilans associés
- Développement et animation des partenariats
- Animation de la relation à la population
- Gestion administrative et financière des projets

> Compétences requises

Savoir :

- Bases scientifiques et techniques dans le domaine agricole et en matière d'aménagement du territoire
- Gestion de l'entreprise (comptabilité, commerce...)
- Fonctionnement des institutions

Savoir-faire :

- Utiliser les outils technologiques d'accès aux données
- Utiliser les outils de bureautique
- Rédiger et s'exprimer avec conviction et pédagogie
- Animer des réunions

Comportements professionnels :

- Sens de l'organisation
- Bon relationnel, sens de l'écoute et force de proposition
- Autonomie
- Capacité de négociation

> Conditions particulières d'exercice

- Poste parfois isolé géographiquement

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

> Proximité avec d'autres emplois

- Conseiller en gestion agricole
- Technicien rural